

### Démarrage de la surveillance renforcée du chikungunya et de la dengue en France métropolitaine

Le plan anti-dissémination du chikungunya et de la dengue en métropole élaboré par le ministère chargé de la santé vient d'être actualisé<sup>1</sup>. Le moustique *Aedes albopictus* ou moustique tigre, vecteur de ces maladies, est présent en France métropolitaine depuis 2004. Il expose au risque de transmission autochtone de ces arboviroses du fait de l'introduction régulière des virus par des sujets infectés lors de séjours dans des zones où ils circulent.

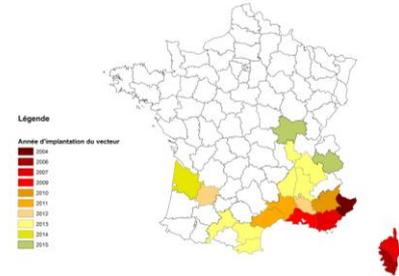
Le signalement des cas suspects humains de chikungunya et de dengue est ainsi essentiel dans les zones de métropole où le vecteur est implanté et durant sa période d'activité, du 1er Mai au 30 Novembre de chaque année, afin d'enclencher si nécessaire des mesures de prévention ou de luttes anti-vectorielles autour des cas.

L'année 2014 a vu une augmentation considérable du nombre de cas de chikungunya importés en métropole, conséquence directe de l'épidémie sévissant dans les départements français d'Amérique depuis décembre 2013. De plus, un foyer de 12 cas autochtones de chikungunya (11 cas confirmés et 1 probable) a été détecté dans l'agglomération de Montpellier, ville colonisée par le vecteur depuis 2010<sup>2</sup>.

En 2015, *Aedes albopictus* est implanté dans 20 départements métropolitains dont **la Saône-et-Loire** qui rejoint le groupe des départements à risque cette année (voir carte).

Il est donc demandé, à tous les médecins et les laboratoires du département, de signaler sans délai à l'Agence régionale de santé Bourgogne les cas suspects importés (de retour de zones d'endémie) et les cas confirmés (mail : [ars21-alerte@ars.sante.fr](mailto:ars21-alerte@ars.sante.fr), tél : 03 80 41 99 99, fax : 03 80 41 99 50).

Les signes cliniques ne permettent pas de différencier aisément le diagnostic de la dengue et du chikungunya, c'est pourquoi il est recommandé de rechercher simultanément et systématiquement ces deux maladies (chikungunya ET dengue) lors de la prescription d'analyses.



<sup>1</sup> [http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/Instruction\\_et\\_Guide\\_chik\\_dengue\\_16\\_avril\\_2015.pdf](http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/Instruction_et_Guide_chik_dengue_16_avril_2015.pdf)

<sup>2</sup> <http://www.invs.sante.fr/beh/2015/13-14/index.html>

**Pour en savoir plus :**

<http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-transmission-vectorielle/Dengue/Dispositifs-de-surveillance-et-partenaires>

<http://www.ars.bourgogne.sante.fr/Prevention-chikungunya-et-deng.181014.0.html>

### | Surveillance de 5 maladies infectieuses à déclaration obligatoire (MDO) |

La Cire dispose en temps réel des données de 5 MDO déclarées dans nos régions : infection invasive à méningocoque (IIM), hépatite A, rougeole, légionellose et toxi-infection alimentaire collective (TIAC). Les résultats sont présentés en fonction de la date d'éruption pour la rougeole (si manquante, elle est remplacée par celle du prélèvement ou de l'hospitalisation et, en dernier recours, par la date de notification), de la date d'hospitalisation pour l'IIM, de la date de début des signes pour l'hépatite A et la légionellose et de la date du premier cas pour les TIAC (si manquante, elle est remplacée par la date du repas ou du dernier cas, voire en dernier recours par la date de la déclaration des TIAC).

| Tableau 1 |

Nombre de MDO déclarées dans nos régions, 2012-2015, données au 07/05/2015

	Bourgogne				Franche-Comté			
	2012	2013	2014	2015*	2012	2013	2014	2015*
IIM	6	5	9	5	4	7	7	3
Hépatite A	17	23	12	3	7	12	15	6
Légionellose	49	54	54	8	75	40	54	9
Rougeole	2	1	4	0	13	3	2	0
TIAC <sup>1</sup>	11	11	13	1	17	22	27	3

<sup>1</sup> Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL). \*données provisoires - Source : InVS

| Tableau 2 |

Nombre de MDO déclarées par département en 2015 (mois en cours M et cumulé année A), données au 07/05/2015

	Bourgogne								Franche-Comté							
	21		58		71		89		25		39		70		90	
	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A
IIM	0	2	0	2	0	1	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0
Hépatite A	0	1	0	0	0	1	0	1	1	3	0	3	0	0	0	0
Légionellose	0	4	0	0	0	3	0	1	0	6	0	1	0	1	0	1
Rougeole	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TIAC <sup>1</sup>	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	1

<sup>1</sup> Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL). \*données provisoires - Source : InVS

La surveillance non spécifique est développée par l'InVS depuis 2004 avec une SURveillance Sanitaire des Urgences et des Décès (SurSaUD®). Chaque matin, la Cire utilise des modèles statistiques pour détecter des variations inhabituelles et interprète le cas échéant les données journalières avec les services producteurs.

**Commentaires :**

Pas d'augmentation inhabituelle de l'activité des services d'urgences et des associations SOS Médecins cette semaine.

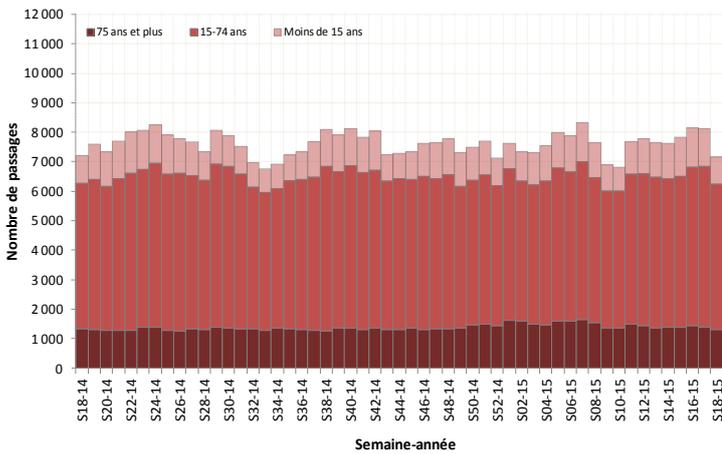
**Complétude :**

Suite à la modification de l'ensemble des adresses IP publiques de l'hébergeur du Serveur Régional de Veille et d'Alerte, les indicateurs des urgences d'Auxerre pédiatrique, Avallon, Chalon-sur-Saône et Tonnerre n'ont pas pu être transmis et par conséquent n'ont pas été pris en compte dans la figure 1.

Figure 1

Figure 2

Nombre hebdomadaire de passages aux urgences de Bourgogne, par classe d'âge



Nombre hebdomadaire de passages aux urgences de Franche-Comté, par classe d'âge

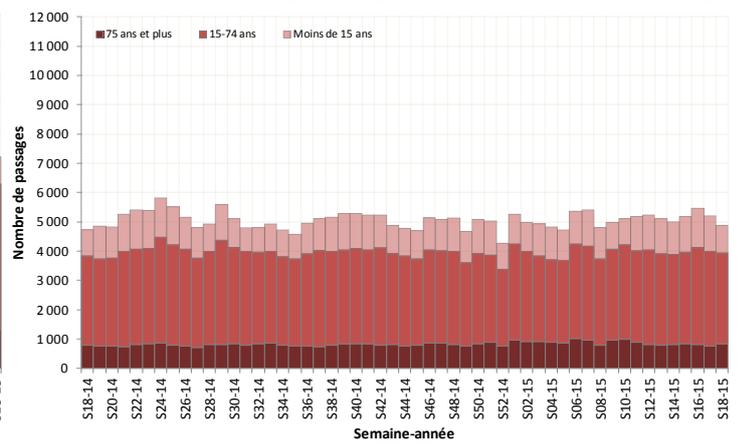
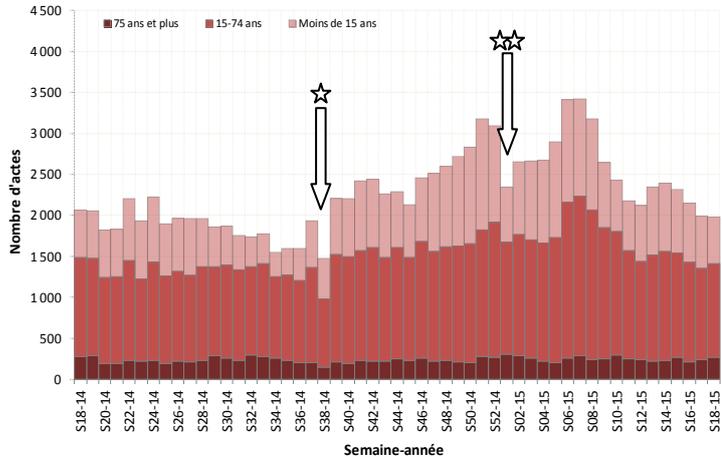


Figure 3

Nombre hebdomadaire d'actes SOS Médecins de nos 2 régions, par classe d'âge



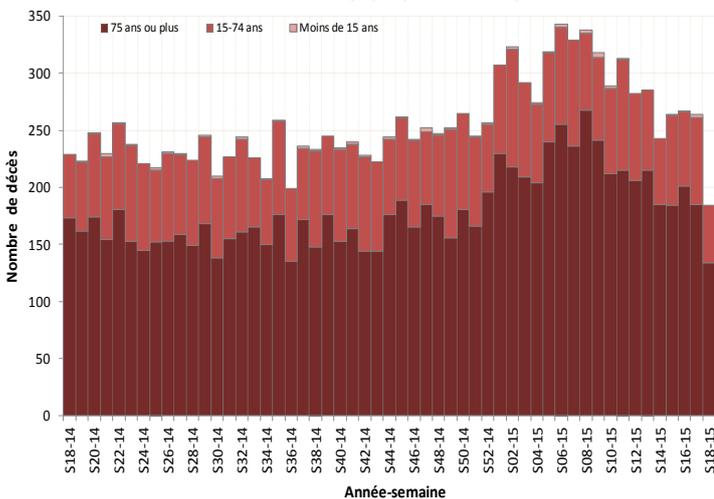
☆ Suite à un problème technique, les données SOS Médecins pour les 15 et 16 septembre n'ont pu être récupérées dans SurSaUD.

☆☆ Un mouvement de grève en S1-2015 explique en partie la baisse de l'activité.

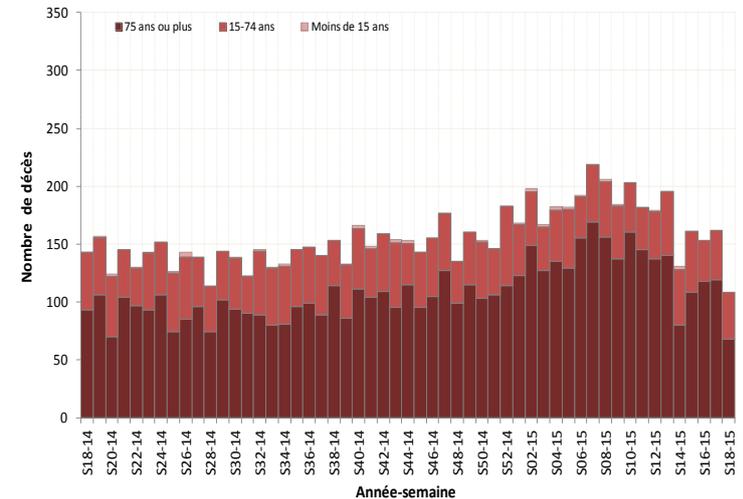
Figure 4

Figure 5

Nombre hebdomadaire de décès en Bourgogne par classe d'âge



Nombre hebdomadaire de décès en Franche-Comté par classe d'âge



Coordonnées des plateformes de veille et d'urgences sanitaires  
pour signaler tout événement présentant un risque de santé publique



ARS de Bourgogne  
Cellule de veille d'alertes  
et gestion sanitaire  
(CVAGS)  
Tél : 03 80 41 99 99  
Fax : 03 80 41 99 50  
ars21-alerte@ars.sante.fr

Une plateforme régionale unique pour recevoir et traiter les alertes sanitaires  
Pour signaler tout événement présentant un risque de santé publique

Un numéro de téléphone : 03 80 41 99 99  
Un numéro de fax : 03 80 41 99 50  
Une adresse de messagerie : ARS21-ALERTE@ars.sante.fr

ars Veille, alertes et urgences sanitaires



ARS de Franche-Comté  
Centre opérationnel de réception et  
d'orientation des signaux sanitaires  
(COROSS)  
Tél : 03 81 65 58 18  
Fax : 03 81 65 58 65  
ars25-alerte@ars.sante.fr

Un CENTRE OPÉRATIONNEL de RÉCEPTION et d'ORIENTATION des SIGNAUX SANITAIRES (COROSS)

Tél. : 03 81 65 58 18  
Mail : ars25-alerte@ars.sante.fr  
Fax : 03 81 65 58 65

**SONT À SIGNALER AUPRÈS DU COROSS**

- Tout événement sanitaire ou environnemental susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population
- Les maladies à déclaration obligatoire
- La survenue dans une collectivité de cas groupés d'une pathologie infectieuse à forte contagiosité

Des informations nationales et internationales sont accessibles sur les sites de l'InVS <http://www.invs.sante.fr>, du Ministère chargé de la Santé et des Sports <http://www.sante-sports.gouv.fr> de l'Organisation mondiale de la Santé <http://www.who.int/fr>.

Remerciements des partenaires locaux

Nous remercions nos partenaires de la surveillance locale :

Réseau SurSaUD®, ARS sièges et délégations territoriales, Samu Centre 15, Laboratoire de virologie de Dijon, Services de réanimation de Bourgogne et de Franche-Comté et l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance.



Equipe de la Cire  
Bourgogne/Franche-Comté

Coordonnateur  
Claude Tillier

Epidémiologistes  
François Clinard  
Olivier Retel  
Anne Serre  
Jeanine Stoll  
Elodie Terrien  
Sabrina Tessier

Statisticiennes  
Kristell Aury-Hainry  
Héloïse Savolle

Assistante  
Mariline Ciccardini

Directeur de la publication  
François Bourdillon,  
Directeur Général de l'InVS

Rédacteurs  
L'équipe de la Cire

Diffusion  
Cire Bourgogne/Franche-Comté  
2, place des Savoirs  
BP 1535 21035 Dijon Cedex  
Tél. : 03 80 41 99 41  
Permanence : 06 74 30 61 17  
Fax : 03 80 41 99 53  
Courriel : ars-bourgogne-franche-comte-cire@ars.sante.fr  
<http://www.invs.sante.fr>